

Demande de raccordement technique (DRT) - suite

Nom et adresse du demandeur				N° objet GRD	
Nom		Lieu		N° DRT GRD	
Lieu de l'installation				Gestionnaire de réseau (GRD)	
Rue	n°	NPA	Localité		

Installation pouvant provoquer des perturbations

Nouvelle installation Modification / extension

Données de l'appareil côté AC

Type d'appareil/installation	Fabricant de l'appareil	Type d'appareil	Type de démarrage	Raccordement électrique (phases)	Protection électrique [A]	Nombre de démarrages par heure	Courant nominal appareil [A]	Courant de démarrage appareil (10 ms) [A]	Puissance électrique absorbée par appareil [kVA]	Nombre d'appareils	Puissance électrique absorbée totale [kVA]	Type de variateur	cos phi appareil
Autres...													

Remarque installateur/fournisseur:

Compensation de l'énergie réactive

sans existante nouvelle installation Installation filtrée oui non Puissance réactive maximale de l'installation kVAR

Dispositif de stockage d'énergie électrique

Nouvelle installation Modification / extension

Type d'appareil/installation	Fabricant de l'appareil	Type d'appareil	Type de fonctionnement du dispositif de stockage d'énergie	Intégration dans l'installation	Raccordement électrique (phases)	Protection électrique [A]	Courant nominal [A]	Puissance de charge [kVA]	Puissance de décharge [kVA]	Capacité de stockage [kWh]
Autres...										

Puissance totale de l'installation: kW Capacité totale de l'installation: kWh

Remarque installateur/fournisseur:

Autres données

Puissance réglable par GRD exploitant
 Participation aux services-système Fournisseur:
 Interface disponible du dispositif de stockage au GRD
 Autre type d'exploitation -> d'après l'annexe

Infrastructure de recharge pour véhicules électriques

Nouvelle installation Modification / extension

Type d'appareil/installation	Fabricant de l'appareil	Type d'appareil	Type de fonctionnement	Type de charge du véhicule	Protection électrique [A]	Raccordement électrique (phases)	Nombre de bornes de recharge	Nombre de points de recharge	Puissance max. par borne de recharge [kVA]	Puissance totale de l'installation de recharge [kVA]	Intégration dans la gestion locale de la charge	Puissance maximale de recharge par la gestion locale de la charge [kVA]
Autres...												

Remarque installateur/fournisseur:

Spécifications de l'installation de recharge

Puissance max. d'injection dans le réseau kVA
 Contrôlabilité selon PDIE-CH, section 12.3, chiffre 3 (possibilité de contrôler la puissance de recharge via la borne de recharge) non oui
 Contrôlabilité selon PDIE-CH, section 12.3, chiffre 5 (possibilité de contrôle via contacteur dans la ligne d'alimentation) non oui
 Système dynamique disponible pour compenser l'asymétrie non oui

Demande de raccordement technique (DRT) - suite

Nom et adresse du demandeur		N° objet GRD	
Nom	Lieu	N° DRT GRD	
Lieu de l'installation		Gestionnaire de réseau (GRD)	
Rue	n°	NPA	Localité

Autres données générales

Remarques du demandeur

Signature de l'entreprise demandeuse

Date	Signature
------	-----------

Décision du GRD (L'autorisation des travaux d'installation est donnée avec l'approbation de l'avis d'installation déposé)

Chaleur électrique/PAC/production de froid <input type="checkbox"/> DRT approuvée <input type="checkbox"/> DRT approuvée avec mesures correctrices	Remarques Réglage du démarrage retardé de la PAC après une panne de réseau: <input type="text"/> secondes
IPE <input type="checkbox"/> DRT approuvée <input type="checkbox"/> DRT approuvée avec mesures correctrices	Remarques
Installation pouvant provoquer des perturbations <input type="checkbox"/> DRT approuvée <input type="checkbox"/> DRT approuvée avec mesures correctrices	Remarques
Dispositif de stockage d'énergie électrique <input type="checkbox"/> DRT approuvée <input type="checkbox"/> DRT approuvée avec mesures correctrices	Remarques
Infrastructure de recharge pour véhicules électriques <input type="checkbox"/> DRT approuvée <input type="checkbox"/> DRT approuvée avec mesures correctrices	Remarques

Autres remarques du GRD	Fréquence de télécommande centralisée GRD	<input type="text"/>	Hz
	Puissance de court-circuit maximum au point de couplage commun S_{kV}	<input type="text"/>	kVA
	Puissance installée S_A	<input type="text"/>	kVA

Les «Prescriptions des distributeurs d'électricité PDIE-CH» et les «Règles techniques pour l'évaluation des perturbations de réseaux D-A-CH-CZ» doivent être respectées. On part du principe que les appareils annoncés satisfont à la conformité CE. Cette demande de raccordement technique est valable pendant 1 an ou selon les indications du GRD.

Signature du GRD

Date	Signature
------	-----------